



Revue de presse

13 janvier 2016

La démonstration de force des membres du Bureau National de Coordination du Leader Fanilo, suite à la récente décision du Conseil d'orientation est à la Une des actualités. Il y a deux jours, ledit Conseil d'orientation a en effet décidé de suspendre les membres du BNC en avançant comme motifs le manquement aux valeurs et principes du parti. Les médias ont ainsi focalisé leur attention sur la riposte du Président de l'Assemblée nationale.

PROCESSUS ELECTORAL

CONTENTIEUX ELECTORAUX, LE MAPAR INSISTE SUR LES IRREGULARITES

Les candidats du MAPAR aux sénatoriales à Mahajanga et Antsiranana ont dénoncé la corruption des Préfets ainsi que les pressions subies par les grands électeurs dans ces circonscriptions. Paul Bert Velontsara, tête de liste du parti à Mahajanga, accuse le Chef de District de Mampikony d'avoir usé des prérogatives de puissance publique à travers la distribution des tablettes émanant de la Présidence de la République aux autres Chefs de District et aux grands électeurs. Lanto Randriamanantena, également candidat à Mahajanga, a dénoncé l'achat de vote des grands électeurs du District de Marovoay. Alphonse Afankandro, candidat dans la Région Melaky, évoque, quant à lui, les menaces de destitution qu'ont subies les grands électeurs d'Antsalova et de Marovoay en cas d'échec du HVM. Ces candidats ont déposé leur requête auprès de la HCC pour demander l'annulation des élections. (Madagascar-Laza, p.3; Les Nouvelles, p.2)

• "Contrairement à ce que l'on véhicule dans l'ensemble de Madagascar, les sénatoriales se sont bien déroulées dans notre région" a fait savoir Behavana Raveloarivonjy, députe élu à Sambava, dans la Province d'Antsiranana, dans les colonnes du quotidien Les Nouvelles. Selon ses propos, la victoire du HVM est sans appel. Il a également démenti les allégations selon lesquelles des pressions auraient été exercées par le pouvoir sur certains élus. (p.2)

POLITIQUE INTERNE

SUSPENSION DES MEMBRES DU BUREAU NATIONAL DE COORDINATION DU LEADER FANILO : JEAN MAX RAKOTOMAMONJY RISPOSTE

48h après que le Conseil d'orientation du Leader Fanilo ait annoncé la suspension de l'instance dirigeante du parti, les membres du Bureau National de Coordination, dirigé par Jean Max Rakotomamonjy, se sont mobilisés au siège du parti à Antsahabe, hier, pour s'opposer à cette décision. « Le BNC du Leader Fanilo reste en place » a déclaré le Président de l'Assemblée nationale. Selon ses explications, le mandat du bureau actuel ne prend fin que le 12 décembre 2017. Il rappelle en outre qu'en vertu du règlement intérieur du parti, le Conseil d'orientation n'a pas le pouvoir de suspendre le Bureau National de Coordination. Des figures majeures du parti ont décidé d'apporter leur soutien à cette démonstration de force pour ne citer que Mamy Razafimahaleo, Reboza Cyrille, Rasamoelina Jean Jacques, Soulay Georges, Toto François, le député d'Andramasina Razanakoto, ainsi que des représentants du « Leader France », notamment Eric Rajaona et Hary Razafindrazaka. (Midi Madagasikara, p. 2; L'Express de Madagascar, p.5, Madagascar-Laza, p.3; Les Nouvelles, p.2, Madagascar Matin, p.4; La Vérité, p.2 : L'Observateur, p.3; Tia Tanindrazana, p.3)

Leader du Consortiur



OSSERVATORIO di Pavia Media Research







†NC†PALS

Initiative Citoyenne pour la Consolidation de la Paix, Leadership et Stabilité



- Le député Razafimily Constance a accusé Noël Andriamarosatrana, Alain Rakotomavo et les autres dirigeants du Conseil d'orientation de ne disposer d'aucune éthique politique. Selon ses dires, sa candidature lors des dernières élections sénatoriales ainsi que celle de l'épouse de Jean Max Rakotomamonjy ont été avalisées par le Bureau National de Coordination et par les représentants de la base. (Midi Madagasikara, p.2)
- Le Secrétaire général du Leader Fanilo, Eric Rabearisoa, a affirmé que les membres du Conseil d'orientation ne versaient plus leurs cotisations auprès du parti depuis la mise en place de l'actuel BNC. (La Vérité p.2)
- « Le Bureau National de Coordination du Leader Fanilo s'est érigé en avocat du diable en prenant la défense de Jean Max Rakotomamonjy » souligne La Gazette de la Grande île. Considérant le comportement du Président de l'Assemblée nationale, il soutient la décision du Conseil d'orientation. Le journal fait remarquer en effet que Jean Max Rakotomamonjy a fait preuve de « népotisme flagrant » en nommant son épouse au poste de Conseiller technique du Président de la Chambre basse, en l'incluant dans la délégation malgache pour la 4ème Conférence mondiale des Présidents d'Assemblée à New-York et en l'installant à la tête de la liste du Leader-Fanilo dans la province d'Antsiranana lors des sénatoriales. (p.3)

ENVIRONNEMENT: TIRS CROISES SUR RALAVA BEBOARIMISA

« Le secteur forestier se trouve actuellement dans une situation catastrophique à cause de la mauvaise gouvernance au sein de l'administration » ont statué l'Alliance Voahary Gasy (AVG), le Syndicat des Corps Forestiers de l'Administration Forestière (SCOFAFOR) et l'Association des Ingénieurs Forestiers de Madagascar (AIFM), lors d'un point de presse tenu à Antaninarenina, hier. Ils revendiquent ainsi l'arrêt des financements destinés à la mise en place d'une bonne gouvernance dans le secteur bois ainsi que le renouvellement de l'équipe actuelle du ministère de tutelle des Forêts, depuis le ministre jusqu'aux directeurs. « Ce sont les complices de la mauvaise gouvernance et le trafic de bois de rose » a dénoncé Aimé Joseph Razakamarina du SCOFAFOR. Accusant le ministre de l'Environnement, Ralava Beboarimisa, de ne pas œuvrer pour l'application des textes en vigueur à l'endroit des trafiquants, Ndranto Razakamanarina, Président de l'AVG, milite pour sa radiation à vie du Conseil d'administration de la société civile. En réponse, le ministère crie à la manœuvre politique. « Il ne suffit pas d'énoncer des arguments populistes avec des revendications généralistes, comme la lutte contre la corruption ou l'application de la loi » rétorque le communiqué émanant du département ministériel. Ledit communiqué rappelle en outre que les propositions de l'AVG, lors d'études réalisées en 2011, relatives au processus de codification sur la loi forestière et la mise en place de la chaîne spéciale ont été concrétisées. (L'Express de Madagascar, p.9; Midi Madagasikara, p. 4; Madagascar Matin, p.3; La Gazette de la Grande île, p.6)

- Le limogeage de l'ancien Directeur général des Forêts, suite à l'interception de cargaisons de bois de rose et de palissandres dans l'enceinte du Port de Toliara est la source de la tension entre le ministère et les syndicats et OSC, éclaire L'Express de Madagascar. Ces derniers soutiennent l'implication de certaines hautes personnalités politiques proches du pouvoir dans l'affaire. Selon eux, le motif justifiant ce limogeage par le ministère de l'Environnement est une « diffamation » à l'encontre des corps de l'administration forestière. (p.9)
- La Vérité soupçonne que le limogeage de l'ancien Directeur général des Forêts soit lié à un désaccord avec Nicole Andrianarison, Conseillère auprès de la Présidence. En effet, le quotidien rapporte les révélations d'un des conférenciers selon lesquelles, cette personnalité proche du Chef de l'Etat, serait intervenue pour protéger un présumé trafiquant de bois précieux. Elle aurait interpellé l'ancien DG au sujet de la plainte qu'il a déposée au nom du ministère contre Bekasy et qui a conduit celui-ci à la prison d'Antanimora. (p.3)

Leader du Consortium:

CENTRE EUROPEEN D'APPUI ELECTORAL

15

SSERVATORIO di Pavia Media Research









RAMASSAGE DES ORDURES : FIN DE L'OPERATION COUP DE POING

Johanita Ndahimananjara, ministre de l'Eau, de l'Hygiène et de l'Assainissement, a annoncé hier la fin de l'opération Coup de poing. Elle a ainsi indiqué que la Commune Urbaine d'Antananarivo (CUA) et le Service de Maintenance de la Ville d'Antananarivo (SAMVA) doivent maintenant prendre le relais quant aux ramassages des ordures à Antananarivo Renivohitra. Elle affirme d'ailleurs avoir déjà envoyé une lettre d'interpellation à la CUA pour qu'elle s'active quant à la gestion des ordures et déchets de la capitale. La ministre rappelle que la municipalité doit également verser les redevances sur les ordures ménagères (ROM) au SAMVA pour le permettre de travailler efficacement. « L'Etat ne devrait plus accorder de subventions» a-t-elle soutenu. (Midi Madagasikara, p. 16; L'Express de Madagascar, p.9, Madagascar-Laza, p.6; Madagascar Matin, p.3; La Vérité, p.4)

RAPT A TOAMASINA. RUMEURS SUR L'IMPLICATION DE MAGISTRATS

Il y a quelques semaines, une liste énumérant les noms de magistrats mais également de responsables de l'administration pénitentiaire et de la gendarmerie, soupçonnés d'être impliqués dans le kidnapping d'Annie et d'Arnaud, a circulé. Le véhicule ayant servi aux kidnappings de ces adolescents avait d'ailleurs été retrouvé au domicile d'un ancien employé de palais de justice. Face à ces rumeurs, Laurent Thierry Rajaonah, Procureur de la République de Toamasina, a organisé une conférence de presse pour démentir l'implication de ses pairs dans l'affaire. Plus prudent, le Syndicat des magistrats de Madagascar annonce l'ouverture d'une enquête interne. (L'Express de Madagascar, p.10; La Vérité, p.5; Tia Tanindrazana, p.3)

- En marge de la célébration de la Journée des Officiers, le Chef du gouvernement, Jean Ravelonarivo a adressé ses félicitations à tous les éléments des forces de l'ordre sans distinction pour avoir réussi à libérer Arnaud. Il a également insisté sur l'importance de la coordination des actions des forces de l'ordre pour davantage d'efficacité. (Midi Madagasikara, p.3)
- "L'opération de sauvetage d'Arnaud n'est qu'une mise en scène pour classer le dossier" avance Madagascar Matin. Le quotidien soulève des zones d'ombre pour justifier son opinion, notamment la localisation soudaine de la maison dans laquelle Arnaud a été retenu et la réaction « pacifique » des ravisseurs qui n'ont opposé aucune résistance aux forces de l'ordre. Le journal est convaincu qu'une transaction a eu lieu ou « qu'une vie a dû être sacrifiée » pour clore l'affaire. Il est également certain de l'implication de certains responsables de la Justice dans l'affaire. (p.2)
- La Vérité attend l'arrestation des vrais commanditaires du double rapt. Le quotidien doute en effet que les six personnes arrêtées à Toamasina avant-hier soient les initiateurs du double rapt. (p.5)

LE BRAS DE FER CONTINUE ENTRE LA CUA ET LES COMMERCANTS DE RUES

Plusieurs commerçants de rues d'Analakely et de Behoririka continuent de s'opposer à la décision de la Commune urbaine d'Antananarivo, relative à leurs réinsertions dans les marchés communaux de la capitale. Une soixantaine d'individus sont descendus dans les rues hier pour manifester leur mécontentement. Les manifestants ont plus précisément fait le tour de l'Hôtel de ville avec des pancartes pour revendiquer leur retour à leur emplacement habituel afin d'y tenir commerce. Selon les explications du chef de corps de la police municipale, le Commissaire Bien-Aimé Andriasamintsoa, aucune arrestation n'a eu lieu. Esther Rakotoarimanana, Responsable de la Communication au sein











Initiative Citoyenne pour la Consolidation de la Paix, Leadership et Stabilité



de la CUA, a pour sa part soutenu que l'assainissement des rues va se poursuivre. (Les Nouvelles, p. 5; La Gazette de la Grande île, p.6; Midi Madagasikara, p.15) En face, les marchands campent également sur leur position. Selon les témoignages recueillis par L'Express de Madagascar, certains commerçants récalcitrants prévoient de poursuivre leur mouvement de revendication. Ils soutiennent d'ailleurs qu'ils ne sont pas les bienvenus dans les marchés dans lesquels ils ont été placés. (p.12)

RELATIONS INTERNATIONALES

RAPPORT D'EVALUATION, BRAHIMI SOULIGNE UNE SITUATION POLITIQUE FRAGILE

Lakhdar Brahimi, membre du groupe des sages de l'Union africaine, a conduit une mission d'évaluation dans la Grande île du 5 au 8 janvier dernier. Après une série d'entretiens avec le Président de la République, celui de l'Assemblée nationale, les membres de la Haute Cour Constitutionnelle, ceux du Groupe international de Contact à Madagascar, l'ancien Président Marc Ravalomananana, le groupe des partisans d'Andry Rajoelina et l'Alliance républicaine de Madagascar, le missionnaire a quitté Madagascar, perplexe quant à la situation politique. Dans l'ébauche de son rapport d'évaluation, il a dressé un constat peu optimiste sur la stabilité politique dans la Grande île. Même s'il reconnaît que Madagascar a accompli des efforts considérables en matière de mise en place des principales institutions, il souligne que de nombreux défis restent à relever. Le missionnaire évoque, entre autres, le parachèvement de la réconciliation nationale préconisée par la Feuille de route ainsi que l'indemnisation des victimes des crises. (L'Express de Madagascar, p.3)

FORMAT DE COUVERTURE

L'Express de Madagascar a fait le point sur les dispositions fiscales adoptées par le pouvoir en places pour 2016, dans un dossier de deux pages. Pour atteindre un taux de pression fiscale de 10,4%, le gouvernement n'a d'autre choix que d'élargir l'assiette fiscale et de renforcer le contrôle des recouvrements. Non assujetties aux impôts sur les revenus en 2015, les entreprises nouvellement créées se voient à nouveau frappées d'impôts sur le revenu pour les deux premières années d'exercice. Outre cette mesure, tous les salariés doivent également payer un montant de 2 000 Ariary pour les salaires inférieurs à la base imposable de 250 000 Ariary. La gratuité du droit de visa pour un séjour inférieur ou égal à un mois a été supprimé. Les personnes physiques non immatriculées, résidentes ou non à Madagascar ainsi que les personnes morales n'ayant pas de siège social dans le pays seront désormais obligées de s'acquitter d'un impôt sur les revenus provenant de la cession de titres sociaux dans des entités dont toute ou partie de la valeur provient directement ou indirectement des biens sis dans la Grande île. Par ailleurs, le droit d'accise sera appliqué sur divers produits. A partir de cette année, les jus de fruits ou de légumes, les eaux gazéifiées et les boissons non-alcoolisées seront taxés à un droit d'accise d'Ar25 par litre. Les vins et liqueurs seront taxés au droit d'accise allant de 50% à 260%. Les véhicules neufs importés seront taxés au droit d'accise au taux de 10%. Tous les services de télécommunications seront également frappés de droit d'accise au taux de 10%. (p.16 et 17)











UN PEU D'HUMOUR



L'Express de Madagascar, p.3

Responsables de l'Unité de Monitoring des Médias :

Tiaray RANDRIAMALALA: <u>tiaray.randriamalala@eces.eu</u> Mirana RAZAFINDRAZAKA: <u>mirana.razafindrazaka@eces.eu</u>

Site web: www.incipals.eu







